

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

\*\*\*Demande d’information -RFI\*\*\*

|  |  |
| --- | --- |
| **APPEL A COMPETENCES RELATIF AUX INVESTIGATIONS NUMERIQUES DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE PORTANT SUR LES NOUVELLES MOBILITES** | |
|  |  |

# Table des matières

[I. Table des matières 2](#_Toc194586804)

[II. Contexte de la consultation 3](#_Toc194586805)

[III. Les besoins du ministère 4](#_Toc194586806)

[IV. Cas d’usage d’investigation exploitant les edpm 4](#_Toc194586807)

[V. Modalité de mise en œuvre de cette consultation 4](#_Toc194586808)

[VI. Questions et cadres de réponse 4](#_Toc194586809)

[VII. Modalités de correspondance et de remise des réponses 4](#_Toc194586810)

[VIII. Annexe 1 – cadre de réponse 7](#_Toc194586811)

**AVERTISSEMENT**

**La présente Demande d’Informations (DI) ne constitue ni une consultation, ni un appel d’offres, ni un quelconque engagement de l’Etat à lancer ultérieurement une opération ou une contractualisation sur l’objet de la présente DI.**

**À ce stade, en amont de la réflexion, la réponse des opérateurs compétents à cette DI est une démarche volontaire et non discriminante. La présente DI s’adresse aux opérateurs compétents de l’Union Européenne.**

**Réciproquement, les réponses à la DI ne constitueront pas des engagements contractuels ou précontractuels de la part de leurs auteurs.**

**Les opérateurs compétents seuls ou en groupement sont informés qu’ils ne peuvent prétendre à aucune indemnité, et/ou rémunération, et/ou remboursement de frais pour les prestations réalisées dans le cadre des travaux qu’ils engageraient pour répondre à cette DI (y compris la remise de leurs réponses).**

**Les sociétés souhaitant répondre à la présente DI peuvent le faire, sur tout ou partie du périmètre, même si elles n’apportent pas de réponse à l’intégralité des besoins exprimés.**

# Contexte de la consultation

Ces dernières années ont vu la mutation importante des moyens de locomotion, urbains principalement, avec l’émergence de nouveaux moyens de déplacement ainsi que le développement de services autour de leur utilisation. Vélos électriques, trottinettes, monoroues et autres engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) offrent une alternative aux transports traditionnels. Ces moyens de transport peuvent être personnels, achetés et utilisés individuellement, ou fonctionner en flottes partagées, accessibles via des applications mobiles en libre-service.

L'administration souhaite s’équiper de solutions permettant d’extraire et d’analyser les informations qu’ils pourraient contenir tels que par exemples : les informations d’identification de l’EDPM, les journaux d’activités, les données GPS.

L’Agence Nationale des Forces de Sécurité Intérieure (ANFSI) souhaite, au travers de cette consultation, identifier les acteurs du marché et les solutions relatives à l’extraction et l’analyse de données contenues dans un EDPM dans le cadre d’une investigation numérique.

# Les besoins du ministère

Une investigation numérique consiste à analyser et exploiter des données numériques dans le cadre d’une enquête judiciaire ou administrative. Elle vise à collecter, préserver, analyser et interpréter des preuves numériques issues d’appareils électroniques et de réseaux informatiques. Dans ce contexte, une réflexion est engagée à titre exploratoire pour doter les services opérationnels de solutions relatives à l’extraction, le décodage et l’analyse de données des EDPM. Les équipes qui seraient amenées à disposer du matériel sont d’une part, les équipes NTECH de la Gendarmerie Nationale et Investigateur en CyberCriminalité (ICC) de la Police Nationale lors d’investigation numérique en unité et sur le terrain, et d’autre part, les techniciens et experts des LION (Laboratoire d’Investigation Opérationnelle du numérique).

# Cas d’usage d’investigation exploitant les edpm

**Retracer l’activité d’un EDPM privé**

Lors d’une investigation, un EDPM privé peut être retrouvé proche d’une scène d’intérêt ou lors d’une perquisition. Dans ce contexte, les forces de sécurité intérieure souhaitent être en mesure d’exploiter les informations contenues dans cet EDPM pour identifier son propriétaire et dernier utilisateur ainsi que l’historique des trajets. Selon les équipements de l’EDPM, des données pertinentes seraient : les appairages, les données GPS, les paramètres d’utilisation (vitesse, freinage, arrêt), les journaux d’activité.

**Retracer l’activité d’un EDPM appartenant à une flotte**

Bien que les forces de sécurité intérieure puissent contacter l’opérateur de la flotte pour obtenir des renseignements sur l’utilisation d’un EDPM en libre-service, elles souhaitent être autonomes dans l’extraction de données pertinentes pour une investigation. Les informations recherchées sont liées aux équipements de l’EDPM, GPS, module Bluetooth ainsi que les informations de l’application associée telles qu’un moyen d’identifier les utilisateurs (ou le dernier utilisateur via un token ou un n° de course), les appairages, les données GPS, les paramètres d’utilisation (vitesse, freinage, arrêt), les journaux d’activité.

# Modalité de mise en œuvre de cette consultation

La présente demande d’informations constitue la première étape de la consultation des éditeurs/équipementiers de solutions d’extraction et d’analyse de données des EDPM afin de sonder la capacité du marché à répondre en tout ou partie des besoins du ministère. Les réponses obtenues permettront d’identifier des solutions techniques (équipements/logiciels) novatrices et aptes à une utilisation sur le terrain.

Cette demande d’informations s’adresse aussi bien aux opérateurs leaders sur le marché qu’aux startups, TPE, PME, centre de recherche ou toute autre entité située en France ou au sein de l’Union Européenne.

# Questions et cadres de réponse

Les réponses des opérateurs compétents seront structurées en suivant le cadre en annexe du présent document.

# Modalités de correspondance et de remise des réponses

## **1 OBJECTIFS DE LA DEMANDE D’INFORMATION**

La DI est volontairement rédigée de manière à présenter les besoins de l’Etat pour son projet relatif à la détection, l’extraction et l’exploitation des données contenues dans un EDPM et ne présente qu’une orientation vers des solutions. L’objectif recherché étant de laisser une liberté de réponse et de n’aucunement brider les propositions.

Les « opérateurs compétents » sont invités à apporter un maximum d’éléments pour étayer leur réponse (Niveaux de service, incidence sur les prix, contraintes, points d’attention, etc.).

## **2 DEMANDE DE PRECISIONS RELATIVES A LA DEMANDE D’INFORMATIONS**

Les « opérateurs compétents » peuvent demander des précisions, d’ordre administratif ou sémantique sur cette DI, qu’ils jugent utiles à l’établissement de leur réponse.

Le cas échéant, la demande de précisions doit être adressée au Ministère de l’Intérieur par voie dématérialisée, via la plate-forme des achats de l’Etat : https://www.marches-publics.gouv.fr.

Le Ministère de l’Intérieur se réserve la possibilité d’apporter les réponses nécessaires. Ces réponses seront transmises aux entreprises concernées par voie électronique.

## **3 REMISE DE LA REPONSE SUR LA PLACE**

Les « opérateurs compétents » remettent leur réponse par dépôt sur la plate-forme des achats de l’Etat (PLACE) accessible à l’adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Le nom de la consultation concernée est la suivante : **BO20250724**.

Le Ministère de l’Intérieur ne souhaite qu’un seul exemplaire électronique de la réponse.

## **4 DEMANDE DE PRECISIONS SUR LA TENEUR DES REPONSES**

Le Ministère de l’Intérieur peut demander aux « opérateurs compétents » de préciser la teneur de leur réponse.

Ces demandes sont adressées aux « opérateurs compétents » via la PLACE : https://www.marches-publics.gouv.fr et les éléments de réponses sont également transmis par cette plateforme.

## **5 ENVOI DES REPONSES**

Le répondant fournira une réponse unique, transverse et raisonnée sur l’ensemble de la problématique présentée dans la présente Demande d’Information.

La réponse à la DI peut être une réponse groupée, à laquelle participent plusieurs opérateurs compétents, selon des modalités librement définies par les membres du groupement.

Les sociétés souhaitant répondre à la présente demande d’information, peuvent le faire, sur tout ou partie du périmètre, même si elles n’apportent pas de réponse à l’intégralité des besoins évoqués précédemment.

La réponse est souhaitée en français. A défaut, l’anglais est accepté.

Les réponses devront être remises au plus tard **le vendredi 05 septembre 2025 à 12h00** selon les modalités définies à l’article 3 ci-dessus avec des fichiers compatibles avec les logiciels de bureautique Microsoft Office ou de format « PDF ».

**6 CALENDRIER – AUDITION DES REPONDANTS**

Lors de l’analyse des réponses à cette DI, si le Ministère de l’Intérieur identifie des technologies ou des éléments pouvant répondre aux besoins exprimés dans le présent document de manière suffisamment aboutie, une campagne d’auditions pourra être réalisée à l’issue de la présente DI, et ce à la demande du Ministère de l’Intérieur, sous réserve de l’accord des opérateurs compétents concernés. Les modalités d’audition seront transmises aux répondants sélectionnés par l’administration.

## **7 PROTECTION ET PROPRIETE INTELLECTUELLE DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES**

La présente DI ne présente aucun caractère confidentiel. Néanmoins, elle ne peut pas être reproduite ou partagée sans l’accord de l’Etat.

L’exploitation des réponses sera réalisée par le Ministère de l’Intérieur. Le Ministère de l’Intérieur s’oblige à ne diffuser les réponses à la présente DI qu’en interne auprès de son personnel.

Aucune réponse ne sera divulguée auprès de tiers sans l’autorisation préalable de son émetteur.

Si l’opérateur compétent souhaite communiquer au Ministère de l’Intérieur des informations protégées, celles-ci devront être regroupées dans une annexe spécifique, dûment identifiée, en précisant la nature exacte de la restriction d’utilisation associée et son origine. La communication d’informations dans ces conditions ne saurait s’interpréter comme une reconnaissance a priori par les membres du Ministère de l’Intérieur de leur caractère protégé, le Ministère de l’Intérieur pouvant détenir la même information soit en interne soit d’une autre source, ou démontrer que l’information est dans le domaine public.

**AVERTISSEMENT**

**La campagne d’évaluation éventuellement menée ne constitue en aucune façon un engagement de l’Etat à acquérir ultérieurement la ou les solution(s) présentée(s). Toute acquisition future sera menée dans le respect des règles de concurrence, conformément aux procédures prévues par la réglementation en matière de marchés publics.**

# Annexe 1 – cadre de réponse

Les réponses des opérateurs compétents seront structurées en suivant le format proposé ci-dessous :

## **Informations sur l’opérateur compétent**

* 1. Informations générales – Identification de l’opérateur

|  |  |
| --- | --- |
| Raison sociale |  |
| Date de création de la société |  |
| Domiciliation de la société |  |
| Adresse postale |  |
| Pays |  |
| Numéro RCS |  |
| Nom du contact pour cette DI |  |
| Téléphone portable |  |
| Téléphone fixe |  |
| Adresse mail du contact |  |

* Si le siège de votre société n’est pas domicilié en France, avez-vous des filiales en France ?
* Veuillez **présenter succinctement l’organigramme de votre entreprise** ci-dessous ou joindre un document dans votre réponse à cet effet :

*L’opérateur compétent doit décrire son organisation interne, ses domaines de compétence et donner une indication sur les moyens humains consacrés aux opérations ou programmes en relation avec l’objet de la présente DI (R&D, production…).*

* 1. Informations générales – Informations financières

|  |  |
| --- | --- |
| Nom des actionnaires principaux | Part du capital |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Années | Chiffre d’Affaires (dont relatif à l’objet de la présente DI) | Effectifs moyens (dont relatifs à l’objet de la présente DI) |
| 2022 |  |  |
| 2023 |  |  |
| 2024 |  |  |

* 1. Informations spécifiques
* Quelle est l’ancienneté sur ce type de prestations et moyens humains affectés ?
* Positionnement par rapport à la concurrence : points forts, valeur ajoutée par rapport à vos concurrents ?
* Principaux clients sur ce type de prestations ?
* Projection de vos prestations dans les 5 années à venir ?

**Remarque** : dans le cas d’une réponse conjointe de plusieurs opérateurs compétents, les éléments demandés dans cette section sont à fournir pour chacun des opérateurs impliqués dans le groupement.

## **Caractéristiques attendues pour l’outils d’extraction et d’analyse de données des EDPM**

**Extraction des informations contenues dans l’EDPM**

Avec quels types d’EDPM, de quelles marques ou de quels opérateurs, la solution est-elle compatible ?

*L’Administration souhaite une solution qui pourrait lui permettre d’extraire les données des principaux EPDM utilisés en France en dissociant :*

* *Pour les trottinettes : les principales marques présentes sur le marché Français (Xiaomi, Segway, Speeway, E-twow, Dual Tron…) et les principales flottes des opérateurs comme DOTT ou LIME*
* *Pour les vélos : les principales flottes des opérateurs comme DOTT ou LIME ou les flottes opérées localement (exemple : Vélib)*
* *Pour les scooters : les principales flottes des opérateurs comme CITYSCOOT, COOLTRA, YEGO*

*Le répondant précisera le type d’EDPM et dressera la liste des marques couvertes.*

Comment la solution se connecte-t-elle à l’EDPM ?

*Le répondant indiquera comment la solution se connecte à l’EDPM (filaire ou sans fil) et précisera la technologie et la connectique utilisée, le cas échéant. Le répondant précisera également si la solution nécessite un démontage et si oui de quel élément et avec quel outillage. Le répondant précisera comment la solution varie selon le type d’EDPM.*

Quelles sont les informations qui peuvent être extraites ?

*L’Administration a identifié un intérêt pour les informations d’identification (N° Série, Version Firmware), journaux d’activités (historique des trajets), les informations permettant d’identifier l’utilisateur (appairages, numéro de course, token d’identification), les données de localisation et les modes de paiement utilisés. Le répondant précisera selon que le véhicule appartienne à une flotte ou non.*

Quelles sont les principales caractéristiques techniques de la solution ?

*Le répondant présentera les principales caractéristiques de la solution et mettra l’accent sur les éléments facilitant la portabilité et l’utilisation lors d’investigation sur le terrain et lors de perquisitions dont les dimensions et l’autonomie.*

**Analyse des données extraites de l’EDPM**

La solution permet-elle de visualiser et analyser les données extraites ?

*Le répondant décrira les fonctionnalités de l’outils d’analyse des données. L’administration cherche un outil qui permettrait de structurer les informations selon des catégories, de les filtrer, de formuler des requêtes, d’exporter un rapport configurable…*

Sous quel format les données extraites sont-elles disponibles ?

*L’administration a identifié un intérêt pour une solution permettant d’exporter les données dans un format standard compatible avec les solutions forensiques les plus répandues.*

**Description de la solution et de son fonctionnement**

Quels sont les principaux constituants de la solution ?

*Le répondant donnera une description des constituants et du fonctionnement de la solution (matériel, logiciel local, logiciel serveur, logiciel cloud).*

**Prospective**

Quelles sont les évolutions majeures sur les 5 prochaines années identifiées dans le secteur des EDPM ?

* *Le répondant indiquera s’il identifie des changements majeurs dans les architectures des EDPM, privés et appartenant à une flotte, ou dans les usages qui ouvrirai de nouveaux champs d’investigation ou nécessiterait une évolution des solutions existantes.*

## **Capacité à proposer les services de formation, maintenance et mise à jour adaptées**

Les opérateurs compétents sont invités à présenter leur capacité à fournir des formations adaptées aux apprenants pour prendre en main leurs solutions.

Les opérateurs compétents sont invités à présenter leur capacité de support et de maintenance et notamment leur capacité à proposer une assistance en ligne en langue Française, à défaut en Anglais.

## **Synthèse de l’offre des solutions**

Les opérateurs compétents sont invités à présenter dans cette partie l’offre proposée pour répondre tout ou partie des besoins des solutions d’extraction et d’analyse des données issus d’EDPM objet de cette DI ainsi que son fonctionnement global en détaillant notamment la phase initiale de la mise en œuvre de la solution ainsi que la phase d’usage quotidien.

Cette section doit permettre au Ministère de l’Intérieur d’avoir une vision d’ensemble sur le fonctionnement de la solution et les parcours qu’elle permet de couvrir.

## **Références**

Les opérateurs compétents sont invités à présenter dans cette partie leurs références marquantes en termes de solutions de détection, d’extraction et d’analyse de données. Ils répondront notamment aux questions ci-dessous :

* Quelles sont vos principales références, en production, dans le domaine des solutions d’extraction et d’exploitation des données d’EDPM ?
* Avez-vous déjà travaillé au profit de l’Etat ? Si oui, précisez les références de ces travaux et le point de contact.
* Avez-vous déjà travaillé au profit d’un autre pays que la France ? Si oui, précisez les références de ces travaux et le point de contact.

## **Éléments financiers**

Les opérateurs compétents sont invités à présenter des éléments financiers associés au coût d’acquisition.

|  |  |
| --- | --- |
|  | € TTC |
| Classe de prix pour l’acquisition de la solution (matériel et licence annuelle) |  |
| Classe de prix pour une formation initiale à l’utilisation de la solution |  |

## **Autres informations**

L’opérateur compétent peut fournir toute information complémentaire et pertinente en regard de la présente DI.